



**Invitation à la 15^{ème} Assemblée
Générale Ordinaire des Actionnaires
de Temenos Group AG**

qui se tiendra le mardi 10 mai 2016 à
11h30 (ouverture des portes à 11h00) dans les
bureaux de TEMENOS: 2 rue de l'Ecole-de-Chimie,
1205 Genève, Suisse

Lettre du Président

Chers actionnaires,

C'est avec plaisir que je vous invite à la 15^{ème} assemblée générale annuelle des actionnaires de Temenos. Avant d'aborder quelques aspects de cette assemblée, je souhaiterais brièvement revenir sur 2015 qui a été une année record à tous égards. La croissance de nos revenus, de notre cash-flow et de notre rentabilité a été impressionnante, reflétant la position de leader de Temenos en tant qu'éditeur de logiciels dans le domaine bancaire et financier.

A propos de la performance 2015

Nos clients ont profité de conditions économiques positives, en particulier dans les économies plus matures telles que l'Europe et l'Amérique du Nord, régions dans lesquelles les banques ont commencé à investir dans la technologie d'une manière beaucoup plus stratégique que dans le passé. Non seulement les bilans des banques sont bien meilleurs qu'avant, mais en plus, l'urgence de corriger des années de sous-investissement est devenue claire dans l'esprit des banquiers car la révolution mobile a mis en évidence les déficiences des anciens systèmes informatiques. Les besoins de la génération du millénaire, exigeant une interaction constante et immédiate sur tous les plans, vont au-delà des capacités de la technologie qui a été, la plupart du temps, mise en œuvre dans les années 1970-1980. Nos clients réalisent rapidement que leur plus grand atout, la confiance de leurs clients dans leurs actifs financiers, ne peut être exploité avec succès que s'il est combiné avec des technologies modernes qui conduisent à des interactions concrètes en temps réel, partout, à n'importe quel moment et avec n'importe quel appareil. Avec la nouvelle génération de clients devenus bien plus exigeants que dans le passé, l'évolution vers une société sans argent liquide va augmenter de manière exponentielle le nombre de transactions qui doivent être traitées par les anciens systèmes informatiques; ces derniers luttant déjà pour s'en accommoder. En Europe, il a été particulièrement encourageant de voir certaines des plus grandes institutions bancaires se lancer dans d'aussi grands projets. Temenos a eu une année record en travaillant avec les plus grandes banques européennes, les soutenant dans leurs programmes de transformation. Dans la région Asie Pacifique, les investissements ont été centrés sur la gestion de fortune, domaine dans lequel nous sommes heureux d'être les partenaires favoris dans la plupart des grands projets à travers le monde. En Amérique du Nord, nous avons commencé à travailler avec certaines des plus grandes banques dans un effort de rénovation progressive. Le fait d'avoir nos produits prêts à l'emploi et l'efficacité de nos vendeurs nous ont fait gagner d'importantes parts de marché à travers tous nos marchés clés.

De plus, nous avons conclu deux acquisitions stratégiques durant l'année. La première, Multifonds, opère dans le domaine des fonds et de l'administration de trust. Il est le fournisseur spécialisé de certains des plus grands administrateurs de fonds dans le monde, la plupart desquels sont également nos clients pour le core banking. La seconde acquisition est celle d'Akcelerant, une société américaine comptant plus de 600 clients, des caisses de crédit utilisant les produits d'Akcelerant en particulier le système de recouvrement de créance. Akcelerant a joué un rôle crucial dans la croissance de Temenos aux Etats-Unis. Multifonds nous a donné l'opportunité d'étendre nos relations à certains clients clés tout en bénéficiant d'un accès au marché de la gestion de fonds. L'intégration de ces deux sociétés à Temenos s'est faite avec succès et leurs modèles de revenus récurrents conviennent parfaitement au business model de Temenos.

Grace à cela, nous avons pu générer un revenu, une rentabilité et un cash-flow durant 2015 les plus élevés de toute l'histoire de Temenos et nous proposons donc d'augmenter le montant du dividende distribué en 2016. Notre spécialisation dans les services financiers ainsi que notre focalisation continue sur les logiciels intégrés signifient que nos produits deviennent de plus en plus compétitifs. Non seulement nous pouvons, en valeur absolue, investir plus que nos concurrents non-spécialistes, mais de plus, nos investissements (USD) vont plus loin car ils se concrétisent dans des logiciels intégrés qui peuvent être mis à jour sur des versions supérieures, ce qui donne de la valeur ajoutée à nos clients et rend nos produits encore plus compétitifs. Les principales banques préfèrent de plus en plus travailler avec Temenos car elles savent que le choix de leur fournisseur de logiciels est probablement l'une des plus importantes décisions qu'ils devront prendre. La structure et la gouvernance robustes de notre société, notre spécialisation et notre approche globale des logiciels intégrés sont la pierre angulaire de notre succès et nous avons l'intention que cela le reste.

15^{ème} assemblée générale

Veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour. Le rapport de rémunération inclus dans le Rapport Annuel 2015 détaille la philosophie, l'approche et les contrôles en place en rapport avec le système de rémunération. Il fait également ressortir le fait que nous mettons la priorité sur la rémunération liée à la performance et avons un bilan prouvant que cela a fait ses preuves. L'annexe ci-jointe fournit plus de détails sur les éléments de la rémunération 2017.

Conclusion

Nous continuons de bénéficier de multiples facteurs structurels et les banques réalisent qu'il est plus urgent que jamais de remplacer les anciens systèmes informatiques. Au vu de l'excellente année 2015, je suis confiant pour l'année 2016 et le moyen terme.

La forte croissance de notre cash-flow et de notre rentabilité en 2015 nous permettent de proposer cette année un dividende de CHF 0.45 par action, ce qui représente une augmentation significative comparé à l'année dernière.

Je me réjouis de vous accueillir à Genève le 10 mai prochain.



Andreas Andreades
Président

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'Administration

1. Rapport annuel 2015 (incluant le rapport de rémunération), comptes annuels statutaires 2015, comptes consolidés 2015 et rapports de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport annuel 2015 (incluant le rapport de rémunération), des comptes annuels statutaires 2015 qui font apparaître un bénéfice de CHF 2,062,038 et des comptes consolidés 2015 qui font apparaître un bénéfice de USD 66,343,750.

2. Affectation du bénéfice résultant du bilan

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice disponible s'élevant à CHF 59,627,038 comme suit:

Affectation à la réserve légale générale	CHF	103,102
Report à nouveau	CHF	59,523,936

Explication

Selon le droit suisse, 5% du bénéfice annuel de l'exercice doit être affecté à la réserve légale générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 20% du capital-actions libéré. Le reste du bénéfice annuel est reporté.

3. Distribution prélevée sur les réserves issues d'apports en capital

Proposition

Sur la base des comptes audités, le Conseil d'administration propose une distribution de CHF 0.45 par action nominative, pour un montant total de CHF 31,500,000 (ce montant peut varier en fonction du nombre d'actions propres et du nombre d'actions créées à partir du capital conditionnel à la date ex-dividende). Cette distribution est prélevée sur les réserves issues d'apports en capital prenant la forme juridique d'un dividende ordinaire en espèces. D'un point de vue fiscal, ce dividende ordinaire constitue un remboursement d'une partie de la réserve générale issue d'apports en capital.

En conséquence, cette réserve générale qui s'élevait à CHF 220,795,859 au 31 décembre 2015 sera réduite comme suit:

Réserve générale issue d'apports en capital (à disposition de l'Assemblée générale)	CHF	220,795,859
Distribution provenant de la réserve générale issue d'apports en capital	CHF	31,500,000
Report à nouveau	CHF	189,295,859

Si cette distribution est acceptée, la date de détachement du droit au dividende est fixée au 13 mai 2016 (date ex-dividende). La date critère est fixée au 17 mai 2016 et le dividende sera versé le 18 mai 2016 (date de paiement). Les actions propres détenues par le groupe Temenos n'ont pas droit au dividende.

4. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction

Proposition

Le Conseil d'administration propose que la décharge soit accordée aux membres du Conseil d'administration et de la direction pour l'exercice 2015.

5. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif pour l'année 2017

5.1 Rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année 2017 (1^{er} janvier-31 décembre)

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 7.3 millions comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2017 pour les membres du Conseil d'administration.

Explication

Se référer à l'annexe.

5.2 Rémunération des membres du Comité exécutif pour l'année 2017 (1^{er} janvier-31 décembre)

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 18.5 millions comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2017 pour les membres du Comité exécutif.

Explication

Se référer à l'annexe.

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'Administration suite

6. Elections des membres du Conseil d'administration

Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection de Monsieur **Andreas Andreades** en tant que membre et président du Conseil d'administration, de Messieurs **George Koukis**, **Ian Cookson**, **Thibault de Tersant**, **Sergio Giacometto-Roggio**, **Erik Hansen** et de Madame **Yok Tak Amy Yip** en tant que membres du Conseil d'administration, chacun pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Explication

Conformément à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORab), les membres ainsi que le président du Conseil d'administration sont élus individuellement chaque année.

6.1 M. Andreas Andreades, membre et président exécutif du Conseil d'administration

Chypriote, né en 1965, M. Andreas Andreades a rejoint Temenos en 1999, tout d'abord en qualité de directeur financier puis en tant que directeur général adjoint dès 2001. Il a ensuite occupé le poste de directeur général de juillet 2003 à juillet 2011, date à laquelle il a été nommé président du Conseil d'administration. Depuis son arrivée à Temenos, la Société est passée de moins de 150 à plus de 4'000 collaborateurs, dépassant les 2,000 installations clients et dépassant les USD 500 millions de revenus annuels, plaçant ainsi Temenos en position de leader dans le marché du logiciel bancaire. M. Andreades a débuté sa carrière auprès de KPMG à Londres en 1988 avant de rejoindre Pepsico entre 1994 et 1999. M. Andreades est détenteur d'un diplôme d'ingénieur de l'université de Cambridge et est un expert-comptable agréé au Royaume-Uni. Monsieur Andreades préside le comité de nomination de Temenos.

Le président exécutif conseille et soutient le comité exécutif. Il fournit également conseil et soutien régulier au directeur général ainsi qu'au directeur financier/directeur opérationnel. Il participe aux réunions mensuelles du Product Board durant lesquelles la stratégie et les investissements liés aux produits sont discutés et la mise en œuvre des décisions y relatives sont suivies. Le président est également très impliqué dans les acquisitions ainsi que dans les relations avec les prospects/clients clés, qui souvent nécessitent l'intervention du directeur général et/ou du président afin de mener à bien les négociations et finaliser les contrats. Le président travaille donc à plein temps dans son rôle exécutif et est solidairement en charge, avec le directeur général et le directeur financier/directeur opérationnel de l'élaboration puis de la mise en œuvre du plan stratégique, ainsi que des plans annuels commerciaux et financiers.

6.2 M. Sergio Giacometto-Roggio, membre et vice-président du Conseil d'administration

Suisse, né en 1949, M. Sergio Giacometto-Roggio occupe la fonction d'administrateur indépendant au sein de plusieurs conseils d'administration: président d'Oberthur Technologies Holding et Operating Partner auprès d'Advent International. En décembre 2008, M. Giacometto-Roggio a quitté Oracle Corporation où il a occupé les fonctions de Company Officer et de vice-président exécutif pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique depuis 2000. Avant de rejoindre Oracle en 1997, M. Giacometto-Roggio a été President, Value Added Services pour l'Europe auprès de AT&T. Auparavant, M. Giacometto-Roggio a passé 20 ans auprès de Digital Equipment Corporation occupant différentes fonctions dirigeantes au sein des départements services, vente, marketing et information management. M. Giacometto-Roggio préside le Comité de rémunération et est membre des Comités d'audit et de nomination de Temenos.

6.3 M. George Koukis, membre du Conseil d'administration

Grec et australien, né en 1946, George Koukis est le fondateur de Temenos et a présidé son Conseil d'administration jusqu'en juillet 2011. M. George Koukis est actif dans l'industrie du logiciel et plus généralement dans le milieu informatique depuis plus de 40 ans, ayant débuté sa carrière auprès de Qantas où il était en charge de l'informatisation du département comptable de cette société. Il a ensuite passé six ans en Australie auprès de Management Science America (MSA) où il a occupé plusieurs fonctions dirigeantes, notamment celle de directeur exécutif. M. Koukis préside actuellement le Board of Trustees du Classical Opera, une organisation à but non lucratif basée au Royaume-Uni et est membre du conseil d'administration de sept sociétés privées actives principalement dans le domaine informatique et dans les technologies vertes. M. Koukis est membre du King's College de Londres et professeur-associé auprès de la University of Technology de Sydney, Australie.

6.4 M. Ian Cookson, membre du Conseil d'administration

Suisse, né en 1947, Ian Cookson est actif dans le secteur financier depuis plus de 30 ans. M. Cookson est actuellement membre du conseil d'administration de deux filiales du groupe international EFG. Chief Operating Officer d'EFG International et membre de son comité exécutif jusqu'en septembre 2007, M. Cookson était précédemment membre du comité exécutif d'EFG Bank (depuis 2002). Auparavant, M. Cookson occupait les fonctions de directeur général adjoint d'EFG Bank (1997-2002), de Chief Operating Officer de la Banque de Dépôts à Genève (1991-1997) et était à la tête du Management Services auprès de la CBI-TDB Union Bancaire Privée (1986-1991). M. Cookson est membre des Comités d'audit, de rémunération et de nomination de Temenos.

6.5 M. Thibault de Tersant, membre du Conseil d'administration

Français, né en 1957, Thibault de Tersant est membre du conseil d'administration de Dassault Systèmes et a été son vice-président exécutif et directeur financier dès 1988, date à laquelle il a rejoint la société, et son vice-président exécutif senior à partir de 2006. Durant cette période, M. de Tersant, qui gère un groupe qui s'occupe des aspects liés à la finance, au juridique, à l'administration des ventes, au pricing, à la négociation des contrats, au contrôle interne et aux fusions/acquisitions, a mené avec succès plus de 50 acquisitions pour un total de près de 4 milliards de dollars (USD) ces dix dernières années. Il a supervisé l'introduction de Dassault Systèmes à la Bourse de Paris et au Nasdaq en 1996, ainsi qu'une seconde émission en 1997.

M. de Tersant a plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie informatique et es diplômé de l'ESSEC Business School et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. M. Thibault de Tersant préside le Comité d'audit de Temenos.

6.6 M. Erik Hansen, membre du Conseil d'administration

Danois, né en 1952, Erik Hansen est actif dans le milieu informatique depuis plus de 30 ans, ayant occupé des positions managériales au sein de plusieurs sociétés leaders dans le milieu informatique. M. Hansen est actuellement le Président du conseil d'administration de Myriad Group AG. Entre 2008 et 2011, M. Hansen occupa la position de CEO et membre du conseil d'administration de Day Software AG, acquise par Adobe en 2010. Auparavant M. Hansen occupa différentes positions dirigeantes au sein notamment de TIBCO Software (2000-2004), TA Triumph Adler (1994-1997) et Apple (1990-1994), aussi bien en Europe qu'aux USA. M. Hansen est membre du Comité de rémunération de Temenos.

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'Administration suite

6. Elections des membres du Conseil d'administration suite

6.7 Mme. Yok Tak Amy Yip, membre du Conseil d'administration

Chinoise (Hong Kong), née en 1951, Amy Yip possède plus de 35 ans d'expérience dans les marchés financiers couvrant différents aspects de l'industrie. Elle occupe actuellement les postes de Managing Partner auprès de RAYS Capital Partners Limited, celui de directrice exécutive de Vitagreen (Hong Kong), celui de membre indépendant et non-exécutif du conseil d'administration d'AIG Hong Kong, celui de membre du Supervisory Board de la bourse allemande à Francfort et celui de membre non-officiel de la Commission on Strategic Development of the Central Policy Unit of Hong Kong Special Administrative Region. Madame Yip a débuté sa carrière auprès de Morgan Guaranty Trust Company of New York (1978-1985), occupant par la suite divers postes à responsabilités auprès de Rothschild Asset Management (1988-1991) et Citibank Private Bank (1991-1996). Madame Yip a également été directrice exécutive de la Reserves Management auprès de l'autorité monétaire de Hong Kong de 1996 à 2006 au sein de laquelle elle était responsable des investissements des actifs de l'Exchange Fund of Hong Kong. En 2006, Madame Yip est retournée dans le secteur privé en tant que directrice générale de la DBS Bank (Hong Kong) Limited (2006-2010) auprès de laquelle elle occupait également le poste de responsable du Wealth Management Group de la banque. En juillet 2000, Madame Yip a été récompensée par le Bronze Bauhinia Star à Hong Kong. Madame Yip est détentrice d'un M.B.A. de la Harvard Business School et d'un B.A de la Brown University. Madame Yip est membre du Comité de nomination de Temenos.

7. Elections des membres du Comité de rémunération

Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection de Messieurs **Sergio Giacoletto-Roggio**, **Ian Cookson** et **Erik Hansen** en tant que membres du Comité de rémunération, chacun pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Explication

Conformément à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse, les membres du Comité de rémunération sont élus individuellement chaque année.

7.1 Monsieur Sergio Giacoletto-Roggio

7.2 Monsieur Ian Cookson

7.3 Monsieur Erik Hansen

8. Election du représentant indépendant

Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection de l'étude d'avocats **Perréard de Boccard SA** en tant que représentant indépendant pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Explication

Conformément à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse, le représentant indépendant est élu chaque année.

9. Election de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA, Genève, en tant qu'organe de révision pour un nouveau mandat d'un an.

Documentation, Participation et Procurations

Documentation

Le rapport annuel 2015 (incluant le rapport de rémunération), les comptes annuels statutaires, les comptes consolidés, les rapports de l'organe de révision, le procès-verbal de la précédente Assemblée générale ordinaire ainsi que les statuts de la Société peuvent être commandés au siège de la Société et sont également disponibles sur le site <http://www.temenos.com/en/about-temenos/investor-relations/>.

Participation

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du **28 avril 2016 à 17h** (date limite) pourront exercer leur droits de vote lors de cette Assemblée générale et recevront leur invitation par courrier; ils pourront ensuite commander leur carte d'entrée auprès du registre des actions.

Représentation et procurations

Les actionnaires ne pouvant assister personnellement à l'Assemblée générale ont la possibilité de se faire représenter par une autre personne au moyen du formulaire de procuration ou par le représentant indépendant: l'Etude **Perréard de Boccard SA**. Les actionnaires ont également la possibilité de donner leurs instructions de vote au représentant indépendant par voie électronique au moyen du mot de passe et conformément aux instructions qui seront envoyées aux actionnaires en même temps que les invitations à l'Assemblée générale. Les instructions de vote doivent être reçues par le représentant indépendant au plus tard le **9 mai 2016 à midi**.

Pour le Conseil d'administration



Andreas Andreades
Président

4 avril 2016

Annexe

Information aux actionnaires concernant les votes sur les rémunérations

2015 a été une excellente année pour Temenos avec un rendement pour l'actionnaire à hauteur de 48%, de 210% sur les trois dernières années, soit depuis que la direction actuelle est en place et de 458% sur les dix dernières années. Temenos est leader sur le marché du logiciel bancaire et son succès passé et futur est et sera le résultat des compétences et du dévouement de ses collaborateurs; la reconnaissance du travail accompli par les dirigeants pour atteindre ce succès est un élément clé de la politique de rémunération de Temenos.

Les programmes de rémunération des membres de la direction sont conçus en gardant à l'esprit les deux principaux objectifs suivants:

- Aligner les intérêts de la direction à ceux des actionnaires en faisant dépendre une part significative de la rémunération de la direction à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme; et
- Appliquer une philosophie axée sur la performance qui récompense la création de valeur supérieure et la réalisation de résultats exceptionnels.

1. Rémunération

1.1. Éléments de la rémunération du Président exécutif et des membres du Comité exécutif

Afin d'attirer et de retenir les talents clés, il est important d'offrir une rémunération compétitive en rapport avec les niveaux du marché international. Les éléments de la rémunération ainsi que les objectifs sont les suivants:

Salaire fixe	<ul style="list-style-type: none">• Rémunérer les dirigeants pour leur gestion quotidienne, leur leadership et leur contribution à la Société.
Autres prestations	<ul style="list-style-type: none">• Apporter un niveau de sécurité adapté en matière de santé et de retraite, le cas échéant également en cas d'invalidité et de décès.
Rémunération variable Plan de participation à court terme	<ul style="list-style-type: none">• Une part importante de la rémunération globale annuelle des dirigeants est variable et dépendante de la réalisation des objectifs annuels clés de la Société concernant les montants total non-IFRS des licences de logiciel, l'encaissement des fonds, le non-IFRS EBIT (bénéfice avant intérêts et impôts) et la croissance du bénéfice par action non-IFRS (non-IFRS EPS).• Ce type d'intéressement a un seuil d'entrée à 90%, i.e. en-dessous de 90% de réalisation de ces indicateurs clés de performance (KPIs) aucun paiement n'est dû; il y a de plus un plafond de paiement maximum à 150% de réalisation de ces objectifs KPIs.
Rémunération variable Plan de participation à long terme (LTIPs)	<ul style="list-style-type: none">• Apporter une rémunération potentielle importante par le biais de plans de participation à long terme sous forme d'actions, liée à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme.• Inciter à une performance future durable en termes de croissance du bénéfice par action non-IFRS (non IFRS EPS) et de croissance des revenus produit non-IFRS (<i>non IFRS product revenue</i>).• Fidéliser et retenir les dirigeants sur le long terme.• Les LTIPs ont un seuil d'entrée à 85% i.e. en-dessous des 85% de réalisation de ces objectifs aucun paiement n'est dû. Il existe un plafond de paiement maximum à 140% si tous les objectifs sont dépassés de 20%.• Les LTIPs ont une période minimum d'acquisition (vesting period) de trois ans et ne sont pas émis à un prix escompté par rapport au cours du marché.

Afin de s'assurer que la rémunération des dirigeants est conforme à la pratique du marché, le Comité de rémunération revoit des données de référence de plusieurs autres sociétés du secteur technologique. Les sociétés faisant partie du Groupe Comparatif de Temenos sont sélectionnées sur la base des critères suivants:

- Sociétés que Temenos cible pour le recrutement de talents;
- Sociétés informatiques ayant des caractéristiques opérationnelles similaires à celles de Temenos tant au niveau du caractère international, des marchés cibles que de la dynamique concurrentielle;
- Principales sociétés informatiques européennes; et
- Sociétés informatiques fournissant des services financiers que les analystes classent comme les plus performantes au niveau mondial.

La liste de ces sociétés est présente dans le rapport de rémunération 2015 (faisant partie du rapport annuel 2015). Pour 2015, la rémunération du Directeur général (CEO) et celle du Président exécutif se positionnent approximativement vers le 50ème percentile, autour de la médiane du Groupe Comparatif, excluant les valeurs extrêmes.

Quelques membres sont payés en monnaie autre que le dollar américain (i.e. USD, qui est la monnaie de référence des comptes du Groupe); les taux de change utilisés sont les suivants:

USD/CHF: 0.9621

USD/GBP: 0.6544

Les propositions d'approbation des rémunérations 2017 (points 5.1 et 5.2 de l'ordre du jour) sont faites sur la base des taux de change indiqués ci-dessus si bien que les valeurs finales en USD peuvent différer de celles indiquées aux points 5.1 et 5.2 de l'ordre du jour.

1.2. Éléments de la rémunération des membres du Conseil d'administration (excluant le Président exécutif)

La rémunération des membres non-exécutifs du Conseil d'administration se compose des honoraires de base et des honoraires supplémentaires en cas de présidence du Comité d'audit et du Comité de rémunération.

Annexe suite

2. Explication des propositions

Conformément à l'ORab et aux statuts, le Conseil d'administration propose un vote séparé sur la rémunération des membres dudit Conseil et sur celle des membres du Comité exécutif.

Nous avons choisi le vote prospectif sur la rémunération afin d'attirer, motiver et fidéliser les talents en s'assurant que leur rémunération soit approuvée en avance. Le vote prospectif permet également au Conseil d'administration de bénéficier en avance d'un précieux retour d'information sur la rémunération à engager.

Pour plus de détails sur la rémunération 2015 veuillez-vous référer aux pages 64-78 du Rapport Annuel 2015 (rapport de rémunération 2015).

Le Rapport Annuel 2015, incluant le rapport de rémunération peut être consulté en ligne à la page <http://www.temenos.com/en/about-temenos/investor-relations/reports/>.

3. Proposition de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année 2017

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 7.3 millions (CHF 7.0 millions) comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2017 pour les membres du Conseil d'administration.

Cette proposition pour 2017 comprend tous les membres du Conseil d'administration proposés à la réélection, à savoir:

- Andreas Andreades, Président exécutif

ainsi que les membres non-exécutifs suivants:

- George Koukis
- Ian Cookson
- Thibault de Tersant
- Sergio Giacometto-Roggio
- Erik Hansen
- Amy Yip

Le tableau ci-dessous montre le montant maximum de USD 7.3 millions concernant la rémunération des membres du Conseil d'administration, incluant son Président exécutif, lequel montant est soumis au vote des actionnaires. Nous avons indiqué l'évolution de la rémunération de 2013 à 2017; à noter que pour 2016 il s'agit des dernières prévisions maximum dans le cadre du montant approuvé par les actionnaires lors de l'Assemblée 2015. Tous les chiffres sont exprimés en milliers de USD.

Année fiscale	Salaire/ honoraires fixes	Participation variable à court terme (seulement pour le Président exécutif) ¹	Autres rémunérations	Valeur LTIP (seulement pour le Président exécutif) ²		Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur
2017	1,368	941	163	4,680	7,152	191	7,343	
2016	1,310	632	158	3,831	5,931	181	6,111	
2015	1,244	631	150	3,357	5,382	168	5,549	
2014	1,205	196	151	3,542	5,095	154	5,249	
2013	1,128	382	145	5,007	6,662	53	6,715	

¹ La participation variable à court terme est détaillée ci-dessous à la section 5.1.

² Les LTIPs sont détaillés ci-dessous à la section 5.2.

La répartition entre le Président exécutif et les membres non-exécutifs du Conseil pour l'année fiscale 2017 est la suivante. Les membres non-exécutifs ne participent pas aux plans de rémunération variable et donc leur rémunération ne comprend aucun élément variable.

Fonction	Année fiscale	Salaire/ honoraires fixes	Participation variable à court terme (seulement pour le Président exécutif)	Autres rémunérations	Valeur LTIP (seulement pour le Président exécutif)		Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur
Président exécutif	2017	649	941	140	4,680	6,410	141	6,551	
Membres non-exécutifs du Conseil		719	0	23	0	742	50	792	

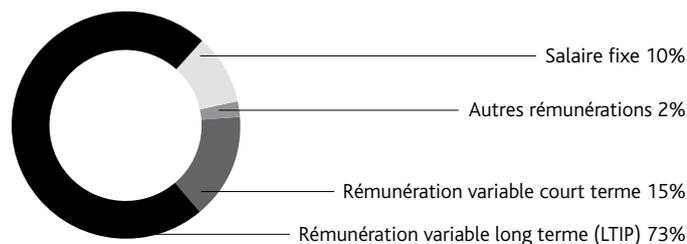
L'augmentation entre les prévisions pour la rémunération 2016 et la proposition pour 2017 représente 20% (USD 1.2 million). Cela est dû à une proposition d'augmentation des LTIPs comme expliqué à la section 5.2. Cette augmentation reflète la croissance de la Société: en 2015 les revenus de Temenos ont dépassé pour la première fois le demi-milliard de dollars (USD), le nombre de collaborateurs a dépassé les 4'000 et Temenos continue à être classé en tête de l'IBS league table. En 2015, Temenos se plaçait au médian de l'indice de référence (benchmark) comparé au groupe de pairs, avec pour ambition d'atteindre graduellement le quartile supérieur comme la Société est en croissance; tout cela afin d'attirer et de retenir les talents clés. La performance de la Société continue d'être un élément très important de la rémunération.

Annexe suite

3. Proposition de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année 2017 suite

La proposition 2017 pour le Président exécutif est représentée dans le tableau ci-dessous qui fait ressortir que 88% de la rémunération totale (LTIP et rémunération variable court terme) est sujette à la réalisation de critères de performance. Le Conseil est d'avis que la haute proportion de la rémunération variable aligne la rémunération des dirigeants au succès à long terme de la Société et à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme.

Proposition 2017 – Président exécutif



Afin d'améliorer l'alignement de la rémunération des membres non-exécutifs du Conseil à celle pratiquée par les autres sociétés du SMI/SMIM, le Conseil d'administration propose d'augmenter les honoraires de base de USD 100,000 en 2016 à USD 105,000 pour 2017 ainsi que les honoraires supplémentaires liés à la présidence du Comité d'audit et du Comité de rémunération de USD 35,000 (2016) à USD 40,000 (2017). Il n'y a pas d'honoraires supplémentaires payés au président du Comité de nomination.

4. Proposition de la rémunération des membres du Comité exécutif pour l'année 2017

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 18.5 millions (CHF 17.8 millions) comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2017 pour les membres du Comité exécutif.

Au 1er avril 2016, le Comité exécutif comprend les membres suivants:

- David Arnott, Directeur général (CEO)
- Max Chuard, Directeur financier et Directeur opérationnel (CFO/COO)
- André Loustau, Directeur technologie (CTO)
- Mark Winterburn, Directeur produit (Group Product Director)

Mike Davis, Directeur client (Client Director) faisait partie du Comité exécutif jusqu'au 9 mars 2016.

Le tableau ci-dessous montre le montant maximum de USD 18.5 millions concernant la rémunération des membres du Comité exécutif, lequel montant est soumis au vote des actionnaires.

Nous avons indiqué l'évolution de la rémunération de 2013 à 2017, à noter que pour 2016 il s'agit des dernières prévisions maximum dans le cadre du montant approuvé par les actionnaires lors de l'Assemblée 2015. Tous les chiffres sont exprimés en milliers de USD.

Année fiscale	Salaire	Participation variable à court terme ¹	Autres rémunérations	Valeur LTIP ²	Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur
2017	2,032	3,048	258	11,196	16,534	1,920	18,454
2016	2,069	2,393	263	9,631	14,356	1,877	16,232
2015	2,174	1,702	276	8,611	12,764	1,585	14,349
2014	2,243	740	298	8,069	11,349	1,634	12,983
2013	2,018	1,015	1,426	17,852	22,311	3,599	25,910

¹ La participation variable à court terme est détaillée ci-dessous à la section 5.1.

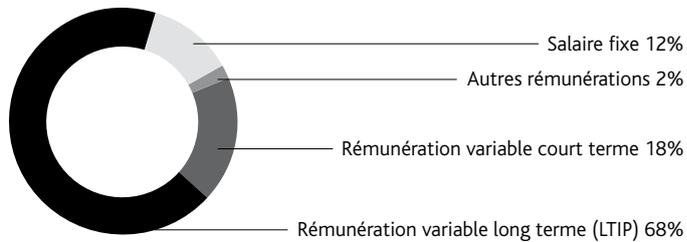
² Les LTIPs sont détaillés ci-dessous à la section 5.2.

L'augmentation entre les prévisions pour la rémunération 2016 et la proposition pour 2017 représente 14% (USD 2.3 millions). Cela est dû à une proposition d'augmentation des LTIPs comme expliqué à la section 5.2 mais s'explique également par la promotion de M. Max Chuard en tant que Directeur opérationnel en plus de sa fonction de Directeur financier et du départ du Comité exécutif du Directeur client, consécutivement à la promotion du Directeur financier. Comme indiqué précédemment, cette augmentation reflète la croissance de la Société: en 2015 les revenus de Temenos ont dépassé pour la première fois le demi-milliard de dollars (USD), le nombre de collaborateurs a dépassé les 4'000 et Temenos continue à être classé en tête de l'IBS league table. En 2015 Temenos se plaçait au médian de l'indice de référence (benchmark) du groupe de pairs, avec pour ambition d'atteindre graduellement le quartile supérieur comme la Société est en croissance; tout cela afin d'attirer et de retenir les talents clés. La très bonne performance de la Société continue d'être un élément important de la politique de rémunération.

Annexe suite

La proposition 2017 est représentée dans le tableau ci-dessous qui fait ressortir que 86% de la rémunération totale est sujette à la réalisation de critères de performance (LTIP et rémunération variable court terme). Le Conseil est d'avis que la haute proportion de la rémunération variable aligne la rémunération des dirigeants au succès à long terme de la Société et à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme.

Proposition 2017 – Comité exécutif



5. Explications concernant les éléments de la rémunération variable

5.1. Participation à court terme (bonus)

La participation à court terme 2017 est sujette à la réalisation d'objectifs. Les KPIs ci-dessous sont ceux qui seront vraisemblablement utilisés pour la rémunération du Président exécutif, du Directeur général et du Directeur financier/Directeur opérationnel, à savoir:

- Montant total non-IFRS des licences de logiciel (pondéré à 40%);
- Bénéfice par action non-IFRS (pondéré à 30%); et
- Cash flow d'exploitation (net operating cash) (pondéré à 30%).

Les objectifs concernant le Directeur technologie et le Directeur produit sont similaires à ceux qui sont appliqués aux directeurs régionaux, à savoir:

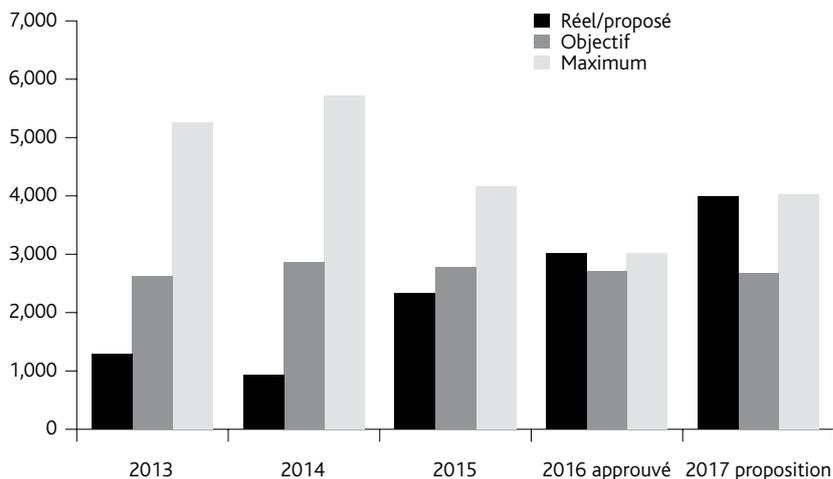
- Montant total non-IFRS des licences de logiciel (pondéré à 40%);
- Bénéfice d'exploitation non-IFRS (pondéré à 30%); et
- Entrées de trésorerie d'exploitation (operating cash inflows) (pondéré à 30%).

Les objectifs seront basés sur le budget 2017, tel qu'il sera approuvé par le Conseil d'administration. Le Conseil fixera des objectifs ambitieux conformes aux années précédentes, par exemple pour les années 2013 et 2014 le paiement réel était beaucoup plus bas que celui qui aurait dû être versé en cas de réalisation des objectifs et donc que celui maximum en cas de dépassement de ces objectifs; cela étant dû au fait que certains indicateurs clés de performance n'ont pas été réalisés au niveau de l'objectif fixé comme cela est détaillé dans le rapport de rémunération 2014. En 2015 le Président exécutif, le Directeur général et le Directeur financier/Directeur opérationnel ont dépassé leurs objectifs de 8% mais malgré cela, leur rémunération était 28% en dessous du maximum possible.

Année fiscale	Réalisation vs objectifs	Réalisation vs maximum
2013	63%	32%
2014	32%	16%
2015	108%	72%

Les graphiques ci-dessous font ressortir les montants de la rémunération variable à court terme (i) au niveau de la réalisation réelle, (ii) au niveau d'une réalisation des objectifs et (iii) au niveau du montant maximum en cas de réalisation au-delà des objectifs fixés.

Rémunération variable – Président exécutif et Comité exécutif



Annexe suite

5. Explications concernant les éléments de la rémunération variable suite

5.2. Plan d'intéressement à long terme

Nous proposons d'octroyer les Stock Appreciation Rights (SARs) 2017 en 2017 après la publication des résultats 2016. Les SARs seront octroyés au prix de clôture du marché de l'action Temenos du jour précédant la date d'octroi. Le nombre de SARs sera calculé sur la base d'une valeur d'option par SAR à ce jour précis (se référer ci-dessous pour une explication du calcul de la valeur des SARs).

L'acquisition (vesting) des 2017 SARs est conditionnelle au fait de rester employé jusqu'à la fin de la période d'acquisition qui correspond à la date d'approbation des comptes clos au 31 décembre 2019 par le Conseil d'administration, celle-ci devant avoir lieu en février 2020. L'octroi est divisé en deux parties indépendantes l'une de l'autre: 60% est conditionnelle aux objectifs du bénéfice par action non-IFRS et 40% aux objectifs des revenus produit non-IFRS pour les années 2017-2019 inclus.

L'octroi correspond au montant le plus élevé entre:

- i. La réalisation des objectifs annuels, divisée à parts égales de réalisation (33.3%) pour chaque année du plan, soit 2017, 2018 et 2019. Il n'y a pas d'élément supplémentaire de rémunération en cas de dépassement de ces objectifs annuels.
- ii. La réalisation cumulée des objectifs au-delà de 85% de la somme des objectifs annuels.

En cas de réalisation des objectifs entre 85% et 100%, un montant réduit proportionnellement sera acquis. Aucun SAR ne sera acquis à un taux de réalisation inférieur à 85%. En cas de dépassement des objectifs, l'acquisition des SARs est calculée selon le tableau ci-dessous. En cas de performance intermédiaire, l'attribution est calculée selon la méthode linéaire.

Bénéfice par action cumulé non-IFRS ou revenus de produit réalisés en % de l'objectif cumulé	85%	92.5%	100%	110%	120%
Proportion du <i>vesting</i>	0%	50%	100%	120%	140%

Comme dans chacun des plans précédents, le Conseil déterminera lors de l'approbation du budget 2017 les objectifs des trois ans 2017-2019 en termes de bénéfice par action non-IFRS et des revenus produit non-IFRS.

En rapport avec les plans d'intéressement à long terme, des objectifs ambitieux ont été fixés. Les objectifs continueront à être fixés à des niveaux élevés et ambitieux afin de maintenir le lien direct entre rémunération et performance. Notre intention étant de créer des avantages aux dirigeants en cas de création de valeur actionnariale.

Temenos comptabilise les plans de participation à long terme selon les standards IFRS 2. Les SARs sont évalués à leur juste valeur par une société indépendante utilisant le Enhanced American Model qui est conforme aux standards IFRS2. Comme l'ORab le requiert, la valeur totale est incluse dans le rapport de rémunération ainsi que dans les propositions de vote. Le modèle utilisé comporte un certain nombre de paramètres variables pour déterminer la juste valeur de l'octroi.

Concernant l'octroi proposé pour 2017, la charge comptable de USD 4.7 millions pour le Président exécutif et de USD 11.6 millions pour le Comité exécutif (montants inclus dans les propositions de vote) se matérialiseront si:

- Tous les objectifs liés à la performance sont réalisés, et
- Que le dirigeant reste employé jusqu'en février 2020.

Si l'on suppose un taux annuel de croissance composé (CAGR growth) en hausse de 15% sur l'action Temenos, ce qui correspond à la croissance du CAGR que nous supposons dans le plan 2016-2018, alors l'augmentation du cours de l'action pour la période 2017-2019 correspondrait à environ CHF 30 par action. Cela sous-entend une création de valeur actionnariale d'environ USD 2 milliards, ou alors à comparer avec une charge comptable totale de USD 26 millions (total du Président exécutif et du Comité exécutif) dont nous sollicitons l'approbation, cela représente 1.3% de la valeur actionnariale créée dans la période de vesting.

Temenos Headquarters SA
2 Rue de L'Ecole-de-Chimie
CH-1205 Geneva
Switzerland
Tel: +41 22 708 1150
Fax: +41 22 708 1160
www.temenos.com



©2016 TEMENOS HEADQUARTERS SA – all rights reserved.
Warning: This document is protected by copyright law and international treaties. Unauthorised reproduction of this document, or any portion of it, may result in civil and criminal penalties, and will be prosecuted to the maximum extent possible under law.

TEMENOS   are registered trademarks of the TEMENOS Group. For further details on the registered TEMENOS Group trademarks – please refer to the website www.temenos.com.